



COMMERCE, PROPRIÉTÉ,
SÉCURITÉ

SÉCURITÉ, PROPRIÉTÉ, ANIMATIONS : DU MIEUX POUR LA DALLE DU VAL FOURRÉ - FEV 2024

La création de l'association des commerçants du Centre commercial Mantes 2, présidée par Etienne Mendy crée du lien entre les commerçants et permet de mettre en œuvre de nouveaux projets.

Publié le 19 février 2024

Depuis la création de l'**association des commerçants Mantes 2**, les choses avancent sur la Dalle et autour. " *Il était capital que cette association voie le jour*", reconnaît **Natalie Aujay**, adjointe au Maire en charge de la dynamisation commerciale et de l'événementiel. " *À présent, nous parlons d'une seule voix. Les animations qui ont eu lieu en 2023 ont bien fonctionné, et cela crée une nouvelle dynamique. Aujourd'hui, 80 % des commerçants de la Dalle adhèrent à l'association*", explique à son tour **Etienne Mendy**, le président de l'**association des commerçants du Val Fourré**.



La Dalle sera agrémentée de mobilier transitoire et de verdure afin de créer une circulation plus agréable

Alors que la demande était formulée depuis des années sans être suivie d'effet, la remise en lumière et le remplacement des spots défaillants sur la Dalle est en cours. La Ville prend en charge le domaine public et les commerçants via l'association travaillent avec le syndic de copropriété pour que la lumière revienne dans les parties privatives, à savoir tout ce qui se situe sous les auvents en béton. Le travail partenarial entre tous les acteurs est donc à présent en marche : Ville, **Epamsa** (Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval), l'**Epfig** (Etablissement public foncier d'Île-de-France), la **Sotrema** via **GPS&O**, le syndic de la copropriété et l'association des commerçants.

Côté propreté, les avancées sont également notoires. " Désormais, Val Service intervient de manière quotidienne sur la Dalle. Nous venons également de demander des passages supplémentaires en fin de marché, explique **Nathalie Aujay**. Dans le même temps, un courrier vient d'être adressé à l'ensemble des commerçants afin que chacun nous fasse parvenir son contrat d'enlèvement des déchets par un professionnel.

Ces contrats sont obligatoires dès lors que l'on est commerçant pour les déchets organiques, les cartons, la récupération des huiles. Des contrats spécifiques existent aussi pour les bouchers ou les mécaniciens. "

Sur ce point, les commerçants adhérents à l'association peuvent bénéficier de tarifs négociés. D'autres réflexions sont en cours. Elles visent toutes les mêmes objectifs : améliorer la propreté sur et autour de la Dalle.

Améliorer sécurité et propreté permettent d'organiser des animations de manière plus systématique dans ce quartier central du **Val Fourré**. " En 2023, notre association, en lien avec la Ville a organisé plusieurs animations d'envergure : la mise en peinture du mobilier urbain avec les Centres de Vie Sociale, une fête organisée pour Noël et la Chasse au trésor qui a connu un franc succès ", rappelle **Etienne Mendy**. " Cela met de la joie sur cette Dalle. C'est positif ! "

Désormais en lien avec la mairie, l'association fait remonter ses demandes. " La Ville est réactive et nous répond systématiquement. Cela va vraiment dans le bon sens ", se félicite **Etienne Mendy**.

Bientôt, la Dalle sera agrémentée de mobilier transitoire et de verdure afin de créer une circulation plus agréable. Un bon moyen de permettre à la population de se réappropriier l'espace et de refaire véritablement vivre la Dalle du **Val Fourré**.